



Juillet 2026

Le Petit Brillonnais

Journal d'informations municipales

Comité de rédaction :
Florent Renaudin, Lidia Depaquis, Jean-François Henry, Catherine Graillot, Bertrand Laurent, Christelle Pelletier, Sophie Guédon et Francis Maizières.

Le mot du maire



Il y a toujours des périodes où l'on se pose des questions, on émet des doutes, on perd de l'assurance. Cela peut être très utile, voire indispensable. Rien n'est acquis définitivement et il faut sans cesse tout remettre en cause. Ecouter et améliorer.

Et il y a des instants qui récompensent les efforts. Je pense notamment aux festivités du 14 juillet dernier. Certes, le temps était de la partie. Mais plus de 300 convives au repas du 13 juillet, c'est de l'inédit. Mille mercis à toutes et à tous. Quel plaisir pour des élus que de voir autant d'habitants du village participer à ces moments festifs dans la bonne humeur. Quel encouragement pour la suite !

Je tiens à tirer mon chapeau à toutes les petites mains qui ont œuvré à la réalisation du char, des cygnes, du paon et de leur mise en valeur sur le char. Un grand bravo à notre employé communal Philippe Sirjean.

Soucieux de sans cesse améliorer les animations proposées aux habitants, merci de nous faire remonter vos idées ou vos suggestions. Si des personnes souhaitent également nous rejoindre au sein d'un comité de préparation des décorations et animations, elles sont plus que bienvenues. Car, après tout, plus on est de fous, plus on rit.

Florent Renaudin

Lotissement : les parcelles sont disponibles à la vente

Les parcelles de la 2^e tranche du lotissement de la ruelle Mangeot sont désormais disponibles à la vente, au prix de 57€ du m². A l'heure actuelle, 5 parcelles sur 20 sont réservées.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 03 29 71 33 06 ou à l'adresse mairie@brillonenbarrois.fr. Les plans et règlement du lotissement et de chaque lot, les formulaires de réservation peuvent être communiqués sur simple demande. Les ventes s'effectuent auprès de Maître Grandidier, notaire à Ancerville.

Élections municipales

Une seule liste ayant été présentée aux suffrages des électeurs, en mars dernier, c'est sans surprise que les candidats suivants ont été élus au conseil municipal : Florent Renaudin, Lidia Depaquis, Pierre Aubriot, Jean-François Henry, Catherine Graillot, Valérie Laurent, Bertrand Laurent, Boris Zver, Christelle Pelletier, Saleha Sohyer, Carine Furgaut, Jean-Baptiste Furgaut, Sophie Guedon, Kévin Perez et Jérémy Schneider.

Nous remercions les électeurs qui se sont déplacés pour participer à ce scrutin.

Dispositif Voisins Vigilants

Entièrement gratuit pour les usagers, ce dispositif permet à chaque membre d'émettre et de recevoir des alertes, des informations, des appels à la vigilance. Il permet également de signaler des comportements suspects, des dégradations, des dépôts sauvages, etc. La mairie l'utilise également pour diffuser des informations urgentes, telles que les alertes météorologiques, les arrêtés préfectoraux ou toute autre information importante.

S'il ne constitue en rien une recette miracle pour lutter contre les dégradations et les cambriolages, ce dispositif peut s'avérer très utile. Par contre, il n'a pas vocation à être un défouloir ni un réseau social. Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site <https://www.voisinsvigilants.org/voisins>, téléchargez l'application « voisins vigilants et solidaires » et votre demande d'inscription sera ensuite validée en mairie.

Festivités du 14 juillet

Un cygne dans la nuit étoilée



Des festivités hautes en couleurs malgré la chaleur du moment. Le 14 juillet est une belle occasion de se rassembler et de faire la fête ensemble. Après avoir partagé un apéritif chaleureux, suivi d'un repas convivial, petits et grands ont participé à la retraite aux flambeaux menée par un magnifique paon et des cygnes majestueux.

L'épisode de sécheresse que nous traversons nous a malheureusement privés du traditionnel feu d'artifice, mais l'ambiance était bien là, et c'est sur la piste de danse que nous avons mis le feu !



Le lendemain, nombreuses sont les familles qui sont venues profiter d'un bel après-midi récréatif offrant goûter et jeux aux enfants, ainsi qu'un moment convivial aux plus grands.

La fête nationale a été l'occasion de rendre un hommage à Roger Mécrin, décédé en 2025, pour son dévouement au sein de la commune. Désormais, le local communal de la Place de la République porte le nom d'« Espace Roger Mécrin »

Armistice du 8 mai 1945

Centenaire du monument aux morts



Les Brillonnais étaient particulièrement nombreux pour la commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale qui revêtait une importance exceptionnelle le 8 mai dernier.

Il y a tout juste 100 ans, le 11 avril 1926, Brillon inaugurait son monument aux morts en présence du sénateur et ancien président de la République Raymond Poincaré, accueilli par Jules Davenne, le maire de l'époque.

À cette occasion, le conseil municipal a souhaité rendre hommage à deux soldats morts pour la France dont les noms ne figuraient pas sur le monument. Il s'agit de Louis Triquenaux, originaire de Cormontreuil, près de Reims et charcutier à Brillon au moment de la mobilisation générale. Incorporé au 26^e régiment d'infanterie, il sera tué à l'ennemi le 30 octobre 1915 à Beauséjour lors de l'offensive de Champagne. Il avait 20 ans.

Maurice Marmiesse est né le 7 février 1919 dans les environs de Souillac, dans le Lot. Engagé en 1939 au 1^{er} régiment d'artillerie coloniale, il est tué lors des combats qui ont eu lieu à Brillon le 15 juin 1940. Son nom a rejoint celui de ses camarades sur la plaque commémorative posée devant le monument.

Le conseil municipal a également souhaité donner officiellement un nom à la place entourant le monument depuis son déplacement en 2016. Celle-ci porte désormais le nom de « Place Marc Leprêtre », en hommage au dernier président de l'association des Anciens Combattants de Brillon, une fonction qu'il exerçait avec un profond attachement. La plaque a été dévoilée par son épouse à l'emplacement même



où était située la maison natale de Marc Leprêtre.

Le maire a tenu à remercier chaleureusement les membres de la fanfare des Bleus de la Saulx, les élus du conseil municipal et du CMJ, les élèves, leurs enseignants et les porte-drapeaux pour leur présence et leur participation.



Cérémonie d'inauguration du monument aux morts le 11 avril 1926

Fermeture annuelle de la mairie du 8 au 30 août

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le maire ou ses adjoints :

M. Florent RENAUDIN au 06 60 54 46 71
M^{me} Lidia DEPAQUIS au 06 38 18 18 68
M. Pierre AUBRIOT au 06 82 82 56 67

Adresse mail : mairie@brillonenbarrois.fr

Informations municipales

Consignes poubelles

La municipalité rappelle aux administrés que la collecte des ordures ménagères a lieu dans la nuit du mercredi au jeudi.

Afin d’éviter les nuisances, il est demandé à chacun de ne pas déposer les poubelles sur les trottoirs plusieurs jours à l’avance, particulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs.

Pour les personnes ne disposant pas de garage, il est recommandé de déposer les sacs dans un conteneur fermé afin de limiter les nuisances, d’éviter leur dispersion sur la voie publique par les animaux errants et maintenir les trottoirs propres.

Nous remercions les administrés de prendre en compte ces consignes. A défaut, nous serons contraints de faire constater ces problèmes d’hygiène et de salubrité.

Il en est de même pour les Points d’Apport Volontaire qui sont mis à disposition de tous. Afin d’en garantir le bon fonctionnement, merci de respecter les consignes affichées sur chaque conteneur et de ne pas déposer les sacs, cartons et autres déchets aux abords.

Malheureusement, les agents communaux sont trop souvent contraints de ramasser ces dépôts sauvages sur l’ensemble de la commune, au détriment d’autres missions.

Par ces gestes simples, chacun contribue à maintenir un cadre de vie propre et agréable à tous.

Merci pour votre compréhension et votre civisme.

Déclaration de travaux

La commune constate que de nombreux travaux sont réalisés sans autorisation préalable alors même qu’ils y sont soumis.

Il est rappelé aux administrés que de nombreux travaux, qu’ils concernent l’extérieur ou l’intérieur, peuvent être soumis à une autorisation. Exemples :

- Les modifications de façades (ravalement, volets, portes...),
- Les créations ou modifications d’ouverture,
- Les extensions, vérandas, abris de jardin, pergolas...),
- Les clôtures, portails et murs,
- L’installation de panneaux photovoltaïques...

Nous ne pouvons énumérer tous les travaux, il est recommandé avant d’entreprendre tout projet de contacter la mairie, afin de vérifier les formalités requises et les dispositions réglementaires applicables sur le territoire communal.

Cette autorisation contribue à garantir la conformité des travaux aux règles d’urbanisme en vigueur et à prévenir toute difficulté administrative ultérieure.



Figurines de Pâques

Après leurs jolies décorations de Noël, les jeunes du conseil municipal se sont retrouvés dans l’atelier communal à la fin du mois de mars pour travailler sur le thème de Pâques.

Tous se sont appliqués à mettre en peinture des figurines qui sont venues ensuite égayer l’entrée de l’école pour le plaisir des petits et grands.

Bravo à nos jeunes artistes qui utiliseront à nouveau leur talent artistique pour la préparation de Halloween.

Des nouvelles de l’école

Un mur en couleurs

Depuis quelque temps, les parents d’élèves pouvaient voir un des murs de la cour prendre des couleurs... Par ailleurs, ils entendaient les enfants parler de Marie-Eve, du petit coq qui s’est fait voler sa pièce d’or...

Le mardi 9 juin, tout leur fut révélé. A l’invitation des maîtresses, M^{me} Erard et M^{me} Zver, qui ont coordonné et accompagné le projet au sein des 2 classes de maternelle et de C.P., les parents ont pu entendre les enfants interpréter plusieurs chants, accompagnés à la guitare par Jean-Claude intervenant dans l’école depuis plusieurs années. Puis Marie-Eve Thiry, artiste plasticienne, illustratrice et conteuse, soutenue par les enfants, a conté à tous l’histoire du petit coq que l’on a pu enfin entendre en entier. Les enfants étaient très fiers d’y participer !

M^{me} Erard a alors expliqué la genèse de la fresque : après avoir attentivement écouté ce conte en classe, les enfants ont proposé des illustrations, reprises sur la fresque dont le fond avait été peint au préalable par la société Setie. Animaux, personnages, tout a pris vie sur le mur de l’école. Les enfants ont été très fiers de montrer à leurs parents ce que chacun d’entre eux avait peint. Ils ont ensuite pu se régaler grâce aux gâteaux préparés à leur intention. Le soleil étant de la partie, il a été bien difficile de leur faire quitter l’école !

Ce travail magnifique a été possible grâce au soutien financier de la CODECOM, qui a permis à Marie-Eve et Jean-Claude d’intervenir, de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), grâce à Philippe, agent communal de Brillon, qui avait au préalable préparé le mur et bien sûr grâce à l’engagement financier de l’école et aux maîtresses qui n’hésitent pas à impliquer leurs élèves dans des projets ambitieux !

Un joli travail d’équipe qui aura, à coup sûr, réjoui et enrichi les enfants !



Rentrée scolaire

La rentrée des élèves aura lieu mardi 1^{er} septembre. Nous vous rappelons que la communauté de communes des Portes de Meuse propose :

- Un service d’accueil périscolaire au sein de l’école
- Le matin, de 7h30 jusqu’au début des cours.
- Le soir, de 16h30 à 18h30
- Un service de cantine avec garderie sur la pause méridienne.

Les documents pour les inscriptions à ces services sont donnés aux parents lors de l’inscription des enfants à l’école. Les parents des enfants déjà scolarisés pourront les inscrire à ces services directement sur le site de la CODECOM.

La référente pour l’école de Brillon : Christelle DRION.
Courriel : c.drion@portesdemeuse.fr
Tél : 03 56 75 98 08

Pour les enfants non encore scolarisés, plusieurs solutions d’accueil sont proposées sur la commune :
- 4 assistantes maternelles agréées. Vous pouvez vous procurer la liste auprès de la mairie ou auprès de la communauté de communes.

- Une crèche de 15 places (renseignements et inscriptions auprès de la communauté de communes)

Vers la rentrée en 6^e

Les 17 élèves de CM2 de l’école ont chacun reçu deux livres, dont l’ouvrage « Brillon-en-Barrois, d’hier à aujourd’hui », pour leur départ en 6^e.

Merci aux bénévoles

Ces derniers mois, de nombreux bénévoles se sont joints aux élus pour des journées d’entretien des espaces verts de la commune :

Plantation d’annuelles, nettoyage et entretien des massifs, désherbage du cimetière, enlèvement des protections plastique des jeunes arbres plantés après la tempête dévastatrice de décembre 1999.

Toutes les personnes qui souhaiteraient participer à ces opérations sont les bienvenues et peuvent se faire connaître auprès de la mairie.



Image prise lors d’une journée de ramassage des protections dans la Forêt du Petit Juré

31^e Brocante de la MRFJ

Une édition sous le signe de la chaleur et de la solidarité.

La 31^e brocante a connu un beau succès malgré la déconvenue des organisateurs, découvrant à leur arrivée que l’ensemble des denrées et des boissons prévues pour la journée avait été dérobé dans la chambre froide.

La MRFJ tient à adresser un immense merci à toutes les personnes et associations qui ont apporté leur aide et leur soutien dans cette épreuve. Cette chaîne de solidarité démontre une fois de plus que, face aux difficultés, l’entraide et l’engagement collectif restent les plus belles richesses de notre village.

Le 18 octobre, repas des Aînés offert par la mairie aux personnes de 65ans et plus.

Le Club de l’amitié :

Le 27 septembre, repas annuel, Salle Roland Dufeu.

MRFJ :

Le 15 août, Marche gourmande.

Le 31 octobre, Halloween.

Racing Club Saulx et Barrois:

Le 19 septembre, repas champêtre le soir de la Fête patronale, place de la République.

Le 20 novembre, Soirée beaujolais.

État Civil

Naissances :

- Le 18 février, Lizio NOISETTE,
- Le 23 février, Mila BOURGET-POLIVKA,
- Le 12 mars, Marcel GIROT,
- Le 28 mars, Noah HENTZIEN.

Mariages :

Le 30 mai, Loic ACKERER et Camille BESTEL-BRUNNER,
Le 21 juin, Sébastien CRAYE et Sandra FRESNEAU,
Le 21 juin, Alexandre AUBERTEL et Aurore GLAUDEL,
Le 11 juillet, Jérémy SCHNEIDER et Sylvine LIEUVRAIN.

Décès :

- Le 14 janvier, Nathalie VANON née MAROTTE,
- Le 17 janvier, Valentin PEYRÈGNE,
- Le 21 mars, Francine HERVELIN née MAGINOT.

Inhumations :

- Le 30 avril, Andrée PROMENSCHENKEL née JOBART.

